

Conditions de participation

1. En raison du nombre de places limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et toute inscription implique que le participant s'engage à respecter les conditions de participation.
2. **Au plus tard deux semaines avant** les APP, les confirmations officielles sont envoyées par courriel et les factures y relatives par voie postale dans un délai de 48 heures.
3. Dès lors, toute annulation ou absence du participant, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu **à un quelconque remboursement** ; en revanche, le montant versé ou dû peut être reporté sur une demi-journée d'APP ultérieure, dans un délai de douze mois, dans quel cas le participant se charge de sa nouvelle inscription, via notre site.
4. palliative vaud se réserve le droit d'annuler une demi-journée d'APP si le nombre de participants est insuffisant.

À préciser que, dans ce document, pour des raisons de lisibilité, le genre masculin est utilisé comme générique et sous-entend la valeur du féminin.